

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 23 novembre 2020 à 19H00 en la Salle polyvalente du Vieux-Campinaire, rue de la Virginette, 2 à 6220 FLEURUS

ORDRE DU JOUR

SÉANCE A HUIS CLOS

1. **A.S.B.L. Fleurusports - Rapport disciplinaire de la Direction générale - Audition.**

SÉANCE PUBLIQUE

2. **INFORMATION - Association Chapitre XII "Urgence Sociale des Communes Associées Charleroi - Sud Hainaut" - Rapport de rémunération 2019.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 16 décembre 2019 - Délibération générale pour l'application du Code de recouvrement des créances fiscales et non fiscales – Loi du 13 avril 2019 (M.B. du 30 avril 2019).**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 20 janvier 2020 - Règlement redevance pour les concessions de sépulture, les loges au columbarium et les cavurnes.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 17 février 2020 - Taxe sur l'évacuation des eaux usées.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 17 février 2020 - Règlement redevance communale sur la demande d'autorisation de raccordement et/ou modification à l'égouttage public.**
7. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 18 mai 2020 - Mesures d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19.**
8. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 08 juin 2020 - Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou délabrés.**
9. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 06 juillet 2020 - Plan de relance - Mesures d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 (2).**
10. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 31 août 2020 - Taxe sur l'exploitation de parkings payants.**

11. **INFORMATION – Procès-verbal de la Réunion du Comité de Concertation entre la Commune et le C.P.A.S., tenue le 22 octobre 2020.**
12. **Rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer, des économies d'échelles et des suppressions des doubles emplois ou des chevauchements d'activités entre la Commune et le C.P.A.S. de Fleurus - Adoption - Décision à prendre.**
13. **Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle "IMIO" - Assemblée Générale Ordinaire du 09 décembre 2020 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
14. **Règlement complémentaire du Conseil communal - Abrogation du Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la brocante mensuelle de 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET - Décision à prendre.**
15. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, rues des Charrons et de Lambusart - Décision à prendre.**
16. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, rue de Martinroux - Décision à prendre.**
17. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS, Section de HEPPIGNIES, chemin sans nom situé entre la rue du Muturnia et la rue des Dix Bonniers - Décision à prendre.**
18. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6220 FLEURUS, Section de WANGENIES, rue de la Maladrée - Décision à prendre.**
19. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la création de zones d'évitement à 6220 FLEURUS, Section de LAMBUSART, rue de Moignelée - Décision à prendre.**
20. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation des véhicules lourds à 6220 FLEURUS, Section de WANGENIES, côté rue du Roi Chevalier - Décision à prendre.**
21. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6221 FLEURUS, Section de SAINT-AMAND, rue Daulée - Décision à prendre.**
22. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation des véhicules lourds à 6221 Section de SAINT-AMAND et 6223 Section de WAGNELEE - Décision à prendre.**
23. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation des véhicules à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, rue Nicolas Anciaux - Décision à prendre.**
24. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6221 FLEURUS, Section de SAINT-AMAND, rue de Chassart - Décision à prendre.**
25. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, rue de Velaine - Décision à prendre.**
26. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, rue Poète Charles Michel - Décision à prendre.**

27. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Modification budgétaire n°1 – Exercice 2020 – Décision à prendre.**
28. **Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Modification budgétaire n°1 – Exercice 2020 – Décision à prendre.**
29. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Modification budgétaire n°1 – Exercice 2020 – Décision à prendre.**
30. **Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Modification budgétaire n°3 – Exercice 2020 – Décision à prendre.**
31. **Fixation du taux de couverture du coût-vérité, en matière de déchets ménagers, pour l'exercice 2021 - Décision à prendre.**
32. **A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus" – Utilisation de la subvention 2019 – Décision à prendre.**
33. **A.S.B.L. "Récré Seniors" – Utilisation de la subvention 2019 – Décision à prendre.**
34. **A.S.B.L. "Fleurus Culture" – Utilisation de la subvention 2019 – Décision à prendre.**
35. **Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Décision à prendre.**
36. **Zone de Secours Hainaut-Est – Clé de répartition des dotations communales 2021 – Décision à prendre.**
37. **Conseil Communal des Enfants - Convention de partenariat entre l'A.S.B.L. "CRECCIDE" et la Ville de Fleurus - Affiliation 2021 - Approbation - Décision à prendre.**
38. **PETITE ENFANCE - Crèche "Les Frimousses" - Mise à jour du Contrat d'accueil, du Projet d'accueil et du Règlement d'Ordre Intérieur - Approbation - Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

39. **Personnel communal – Démission, pour mise à la retraite, à partir du 1^{er} décembre 2020, présentée par un agent statutaire – Décision à prendre.**
40. **Personnel communal – Demande de cumul d'une autre activité professionnelle – Décision à prendre.**
41. **Enseignement fondamental – DPPR – Disponibilité, pour convenances personnelles, précédant la pension de retraite type IV, à ¼ temps, à partir du 1er janvier 2021, d'une institutrice primaire, nommée à titre définitif – Prise d'acte.**
42. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Wanfercée-Baulet centre - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 01 octobre 2020, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
43. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wagnelée - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 01 octobre 2020, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

44. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Lambusart, Cité Roseraie - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant – Augmentation du cadre - Décision à prendre.
45. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 27 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 24 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus – Groupes scolaires I et II, dans un emploi vacant – Périodes FLA - Décision à prendre.
46. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wanfercée-Baulet, Cité de la Drève - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 03 P/S, dans un emploi vacant, dans le cadre des périodes FLA - Décision à prendre.
47. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 12 P/S, dans un emploi vacant, dans le cadre des périodes FLA - Décision à prendre.
48. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 12 novembre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 24 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus – Groupe scolaire III, dans un emploi vacant – Périodes FLA - Décision à prendre.
49. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 12 novembre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 21 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus – Groupes scolaires I, II et III, dans un emploi vacant – Périodes FLA - Décision à prendre.
50. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 06 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
51. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 26 octobre 2020 au 30 octobre 2020, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
52. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines - Ratification de la fin de fonctions, au 30 septembre 2020, à raison de 04 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant – Modifications d'attributions et d'organisation interne - Décision à prendre.
53. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 01 octobre 2020, à raison de 04 P/S, dans un emploi vacant (encadrement différencié D+) - Décision à prendre.
54. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 01 octobre 2020, à raison de 16 P/S, dans un emploi vacant (encadrement différencié D+) - Décision à prendre.
55. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 01 octobre 2020, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

56. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une puéricultrice contractuelle, du 05 octobre 2020 au 30 octobre 2020, à raison d'un temps plein, soit 36 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
57. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies – Section de Wanfercée-Baulet centre - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une puéricultrice contractuelle, à partir du 01 octobre 2020, à raison d'un temps plein, soit 36 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
58. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant – Augmentation du cadre - Décision à prendre.
59. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 01 octobre 2020, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
60. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 01 octobre 2020, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
61. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Wanfercée-Baulet, rue Paul Pastur - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant – Augmentation du cadre - Décision à prendre.
62. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 28 février 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
63. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 26 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
64. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Wanfercée-Baulet centre - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant - Augmentation du cadre - Décision à prendre.
65. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wagnelée - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 31 mars 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
66. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Wanfercée-Baulet centre - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 05 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
67. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wanfercée-Baulet, Cité de la Drève - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 03 P/S, dans un emploi vacant (encadrement différencié D+) - Décision à prendre.

68. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Heppignies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant – Augmentation du cadre - Décision à prendre.
69. Enseignement fondamental - Ratification de la fin de fonctions, au 30 septembre 2020, à raison de 19 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant – Périodes COVID - Décision à prendre.
70. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, du 02 octobre 2020 au 18 décembre 2020, à raison de 19 P/S, dans un emploi vacant – Périodes COVID - Décision à prendre.
71. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, du 01 octobre 2020 au 28 février 2021, à raison de 13 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
72. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 13 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
73. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la fin de fonctions, au 30 septembre 2020, à raison de 20 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi vacant, en encadrement différencié (D+) – Modifications d'attributions et d'organisation interne - Décision à prendre.
74. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wanfercée-Baulet, Cité de la Drève - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 octobre 2020 au 30 juin 2021, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant, dans le cadre du projet « école numérique » - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 10/11/2020

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Laurent MANISCALCO



Loïc D'HAEYER